

M. et Mme REVELLAT
33, Rue des Perroquets
94350 Villiers sur marne
Tel : 06 60 47 71 64
E-Mail : evelyne@revellat.fr

Villiers-sur-Marne, le 5 août 2015

A l'ensemble des riverains Du Quartier des Perroquets

DECLARATION DE SINISTRE NATUREL

Chères Voisines, Chers Voisins,

Cette année 2015 semble être une année de sécheresse où la pluviométrie a été inférieure à celle de 2006. La canicule actuelle entraîne un retrait de terrain important à certains endroits. De plus, nous avons remarqué qu'une **source**, existant depuis de nombreuses années à proximité de la maison située au 32bis de la rue des Perroquets a été **soudainement asséchée**.

Compte tenu de la situation d'urgence et du **niveau de risque élevé pour les maisons**, nous vous informons que nous sommes obligés de prendre des **dispositions à titre conservatoire** pour arrêter l'évolution du sinistre en attendant une reconnaissance de sinistre naturel par décret.

Notre propriété et celle de Mr et Mme Salmieri, 32 bis rue des Perroquets sont sinistrées.

Les montants des travaux de stabilisation et de remise en état de l'ouvrage sont très élevés et impossible à financer par nos propres moyens.

Compte tenu de la situation, **si vous avez constaté des fissures ou un quelconque mouvement de terrain** sur votre propriété, nous vous demandons de bien vouloir nous en informer le plus vite possible pour que nous puissions établir une liste des riverains concernés par ces désordres sismiques.

Cette enquête de voisinage nous est recommandée par un **bureau d'étude expert dans ce type d'intervention**. Cela nous permettra d'avoir un dossier suffisamment argumenté pour préparer une entrevue avec la Mairie et augmenter la probabilité que le **décret de catastrophe naturelle soit accepté**.

Pour que votre demande soit prise en compte avec considération par la municipalité, **nous vous demandons de bien vouloir nous répondre par mail à evelyne@revellat.fr en précisant :**

Votre nom, prénom, téléphone, adresse, date des premiers désordres constatés, et une description sommaire des dégâts constatés.

Le Bureau d'Etude pourra ainsi mener son enquête avec le plus d'efficacité possible **dans l'intérêt de tous**.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Très cordialement
Vos voisins
Evelyne et Philippe REVELLAT
M. et Mme SALMIERI